



# Communiqué de presse

## Solutions pour la mobilité

### Le programme eXtra valorise ses adhérents fidèles !

Octobre 2017  
AA 17.87 HFL/IL

- ▶ Un programme de fidélité dédié aux Mécaniciens Réparateurs Automobiles
- ▶ 2 nouveaux avantages pour les adhérents
- ▶ 5 années de fidélité en quelques chiffres
- ▶ eXtra : Un programme Européen
- ▶ Des partenaires fiables et reconnus

#### **Un programme fédérateur, pierre angulaire de la stratégie orientée clients et services.**

Lancé en 2011 par Bosch, le programme eXtra a pour vocation de développer et d'entretenir le lien unissant les Mécaniciens Réparateurs Automobiles indépendants (MRA) et les marques phares du secteur. C'est ainsi qu'en partenariat avec Bosch, les marques Michelin et Shell ont choisi de se rassembler autour du programme. Un choix qui s'explique par le fait que les produits de ces grands noms couvrent 70 % des achats standards des MRA sur le territoire français. Aujourd'hui, le programme est un véritable succès qui, en 6 ans, n'a cessé d'évoluer afin de coller au plus près aux attentes de ses adhérents. C'est aujourd'hui un outil très apprécié par les MRA ainsi que par les distributeurs, qui l'utilisent également dans une démarche de fidélisation et de conquête. On pourrait d'ailleurs résumer le programme en trois mots : « Adhérer, collecter, transformer ». La renommée des partenaires, le large choix de produits proposés sur la boutique eXtra, les divers rendez-vous placés sous le signe de la proximité et de la convivialité sont les points forts du programme eXtra expliquant un succès qui ne se dément pas avec le temps.

#### **Duo gagnant du programme pour 2017**

Afin d'animer le programme, deux nouveautés ont été introduites cette année sous la forme de statuts et d'un simulateur de points.

- Les statuts : Depuis octobre, 3 niveaux définis en fonction de l'activité et de l'implication des adhérents dans le programme sur les 24 derniers mois. Les statuts Bronze, Silver, et Gold offrent des avantages différenciés aux MRA, comme par exemple un accès privilégié à des ventes privées sur la boutique, ou encore de bénéficier pour les MRA les plus actifs du niveau Gold d'une conciergerie leur permettant de commander des produits et services professionnels spécifiques non disponibles à la boutique.
- Le simulateur de points : rapide et accessible depuis un terminal mobile, cet outil testé sur le salon Equip Auto permet de donner instantanément aux MRA le nombre de points potentiels qu'ils pourraient collecter sur 2 années, ainsi que des exemples de cadeaux qu'ils pourraient s'offrir avec ces niveaux de points.

### **Septembre 2011 – Septembre 2016 : eXtra en 5 ans et en quelques chiffres :**

En septembre 2016, le programme fêtait ses 5 ans par le biais d'un grand jeu qui avait permis aux adhérents de gagner de nombreux coupons-bonus ainsi qu'un gros lot de 50 000 points eXtra et un gâteau d'anniversaire à partager livré au garage gagnant.

1 an après, rappel de quelques chiffres :

- 8 200 garages inscrits
- Environ 1000 codes-barres collectés dans les ateliers chaque jour
- Près de 2,2 millions de codes-barres envoyés
- Plus de 46 millions de points crédités
- Près de 15 000 cadeaux commandés

### **Un programme à l'échelle européenne**

Le programme n'a cessé, depuis sa création, de s'étendre à toute l'Europe. Ainsi, après la France en 2011, ce sont aujourd'hui 27 pays qui l'ont adopté dont le Royaume-Uni, l'Irlande, la Croatie et la Bulgarie qui ont récemment rejoint les rangs des adhérents. Ce qui porte à 90 000 le nombre d'ateliers inscrits à travers l'Europe.

## **Rappel du fonctionnement du programme**

Le MRA intéressé par le programme eXtra n'a que trois grandes étapes à suivre :

- 1) Adhérer : en complétant un formulaire d'adhésion gratuite sur le site [www.programme-extra.fr](http://www.programme-extra.fr). Suite à son activation, celui-ci est automatiquement crédité de 50 points de bienvenue.
- 2) Collecter : grâce à l'achat de certains produits distribués par Bosch, Shell, Michelin et Kléber, listés sur le site, le MRA collecte des points en renvoyant ses codes-barres par courrier.
- 3) Transformer : les points collectés permettent de faire son choix parmi plus de 10 000 références cadeaux (high-tech, accessoires, textile..) dans la boutique en ligne, dont la majorité permet d'équiper son garage ou de récompenser les équipes du garage.

Mais le programme ne se limite pas à une simple boutique en ligne, car ce large choix de cadeaux et d'avantages exclusifs est complété par des animations de convivialité et des jeux-concours autour des produits, ou des animations pour être toujours plus proche des MRA (l'anniversaire des adhérents est célébré sous la forme de bonus de points eXtra offerts le jour J), etc.

## **Des partenaires leaders sur leur secteur d'activité**

Michelin, référence de l'industrie pneumatique mondiale, contribue de manière durable à la mobilité des personnes et des biens. A ce titre, le Groupe fabrique et commercialise des pneus pour tous types de véhicules, des avions aux automobiles, en passant par les deux roues, les engins de génie civil et agricoles ainsi que les poids lourds. En intégrant le programme eXtra, le groupe Michelin avec les marques Michelin et Kléber choisit d'accompagner les garagistes et MRA pour développer et valoriser leurs actions de vente et de conseils pneumatiques auprès des automobilistes.

Le groupe Shell compte parmi les premières entreprises du secteur mondial de l'énergie et conduit des activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz depuis plus d'un siècle. Bon nombre des plus grands constructeurs automobiles au niveau mondial choisissent la marque Shell pour effectuer le premier plein d'huile moteur de leurs véhicules neufs, et fréquemment la gamme de lubrifiants Shell continue ensuite à être utilisée pour l'entretien courant de ces véhicules. En plus de permettre à Shell de s'allier aux plus grands noms de la réparation et l'entretien automobile dans l'intérêt des garagistes, le programme eXtra renforce le lien entre les produits de la marque Shell et les acteurs-clés du secteur que sont les Mécaniciens Réparateurs Automobiles.

La division Rechange Automobile (Automotive Aftermarket - AA) propose aux ateliers et aux spécialistes de la rechange du monde entier un large assortiment d'équipements de diagnostic et d'atelier, ainsi qu'une gamme complète de pièces de rechange pour véhicules particuliers et utilitaires – des pièces neuves aux solutions de réparation, en passant par les produits d'échange standard. La gamme AA se compose de produits Bosch de première monte ainsi que de produits et prestations propres à la rechange, développés et réalisés en interne. Plus de 17 000 collaborateurs répartis dans 150 pays et assistés par un réseau logistique mondial garantissent une livraison rapide aux clients de plus de 650 000 pièces de rechange différentes. Sous la désignation « Diagnostics », AA propose des techniques d'atelier et de contrôle, des logiciels de diagnostic, des formations, des prestations de services et des informations techniques. La division est également en charge des concepts d'atelier Bosch Car Service, le plus vaste réseau d'ateliers indépendants au monde regroupant plus de 16 000 établissements, et AutoCrew comptant plus de 600 établissements. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [www.bosch-auto.fr](http://www.bosch-auto.fr)

Le Groupe Bosch est un important fournisseur mondial de technologies et de services. Avec un effectif d'environ 390 000 collaborateurs dans le monde (au 31/12/2016), le Groupe Bosch a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 73,1 milliards d'euros. Ses activités sont réparties en quatre domaines : Solutions pour la mobilité, Techniques industrielles, Biens de consommation et Techniques pour les énergies et les bâtiments. En tant que société leader de l'Internet des objets (IoT), Bosch propose des solutions innovantes pour les maisons intelligentes, les villes intelligentes, la mobilité connectée et l'industrie connectée. Le Groupe utilise son expertise en matière de technologie des capteurs, de logiciels et de services, ainsi que de son propre Cloud IoT pour offrir à ses clients des solutions inter-domaines et connectées à partir d'une source unique. L'objectif stratégique du Groupe Bosch s'articule autour des solutions pour la vie interconnectée. Avec ses produits et services à la fois innovants et enthousiasmants, le Groupe Bosch entend améliorer la qualité de la vie en proposant dans le monde entier des « Technologies pour la vie ».

Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi qu'environ 440 filiales et sociétés régionales réparties dans près de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le Groupe Bosch est alors présent dans la quasi-totalité des pays du globe. Ce réseau international de développement, de fabrication et de distribution constitue l'élément clé de la poursuite de la croissance du Groupe. Bosch emploie 59 000 collaborateurs en recherche et développement répartis dans 120 sites.

L'entreprise a été créée par Robert Bosch (1861-1942) en 1886 à Stuttgart sous la dénomination « Werkstätte für Feinmechanik und Elektrotechnik » (Ateliers de mécanique de précision et d'électrotechnique). La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir. Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 92 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif. Les autres parts sont détenues par la famille Bosch et par la société Robert Bosch GmbH.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites <http://www.bosch.fr> [www.bosch-presse.de](http://www.bosch-presse.de) - [www.twitter.com/boschfrance](https://www.twitter.com/boschfrance).

#### Déclaration de limitation de responsabilité

Les sociétés dans lesquelles la Royal Dutch Shell plc détient des intérêts directs ou indirects sont autant d'entités séparées. Dans le présent communiqué, les expressions « Shell », « Groupe » et « Groupe Shell », ainsi que les références à Shell en tant que « société » ou « entreprise » sont parfois employées pour faciliter la lecture lorsqu'il est fait référence aux entreprises du Groupe dans leur ensemble. De la même manière, les termes « nous », « notre » ou « nos » sont parfois employés pour désigner les entreprises du Groupe en général ou les individus qui travaillent pour elles. Ces expressions sont également utilisées lorsqu'il n'est pas nécessaire d'identifier d'entreprises spécifiques. Les termes « filiales », « filiales de Shell » et « sociétés Shell » sont utilisés dans ce communiqué pour désigner les sociétés sur lesquelles Royal Dutch Shell exerce un contrôle direct ou indirect. Les sociétés sur lesquelles Shell exerce un contrôle conjoint sont généralement désignées par le terme « entités sous contrôle conjoint » et les sociétés sur lesquelles Shell a une influence significative mais aucun contrôle ou contrôle conjoint sont désignées par le terme «

associés ». Dans ce communiqué, les entités sous contrôle conjoint et les associés sont également désignées par le terme « investissements mis en équivalence ». L'expression « intérêt de Shell » est utilisée pour des raisons pratiques pour indiquer la participation directe et/ou indirecte (par exemple, par le biais de notre actionnariat de 23 % dans Woodside Petroleum Ltd.) de Shell dans une entreprise, un partenariat ou une société, après exclusion des intérêts de tiers. Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs se référant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux activités de la Royal Dutch Shell. Toutes les déclarations autres que se référant à des faits avérés sont ou peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des déclarations représentant des hypothèses futures qui reposent sur les attentes actuelles et les prévisions de la direction et sous-entendent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats, performances ou événements réels matériellement différents des suppositions implicites ou explicites contenues dans lesdits énoncés prospectifs. Ces informations prospectives comprennent notamment celles relatives à l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques du marché et des informations exprimant les attentes, estimations, prévisions, projections et autres hypothèses de la direction de RDS. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes ou d'expressions tels que « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « buts », « avoir l'intention de », « pourra », « objectifs », « perspectives », « prévoir », « probablement », « projeter », « risques », « programme », « chercher à », « devrait », « cible », « sera » et autres expressions et termes similaires. Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'affecter les activités futures de la Royal Dutch Shell et qui pourraient entraîner des divergences matérielles substantielles des résultats par rapport aux hypothèses exprimées dans les énoncés prospectifs inclus au présent rapport, y compris (sans limitation) : (a) les fluctuations de prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) l'évolution de la demande pour les produits proposés par le Groupe ; (c) les fluctuations de devises ; (d) les résultats de forage et de production ; (e) les évaluations des réserves ; (f) les pertes de parts de marché et de position concurrentielle ; (g) les risques environnementaux et physiques ; (h) les risques associés à l'identification de propriétés et cibles d'acquisitions potentielles adéquates, et la réussite des négociations et de la conclusion des transactions en question ; (i) les risques associés aux activités dans les pays en développement et dans les pays soumis à des sanctions internationales (j) les développements législatifs, fiscaux et réglementaires, y compris la réglementation résultant du changement climatique ; (k) la situation économique et financière du marché dans les différents pays et régions ; (l) les risques politiques, notamment les risques politiques, notamment les risques d'expropriation et de renégociation des clauses de contrats avec des entités gouvernementales, le retard ou l'avancement dans l'approbation de projets et le retard dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) les changements dans les modalités commerciales. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont expressément présentés comme tels, dans leur intégralité, en vertu des avertissements contenus ou indiqués dans la présente section. Les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces données prospectives. D'autres facteurs pouvant affecter les résultats futurs sont présentés dans le formulaire 20-F de la Royal Dutch Shell pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 (disponible aux adresses respectives [www.shell.com/investor](http://www.shell.com/investor) et [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Ces facteurs de risques s'appliquent expressément à toutes les prévisions contenues dans le présent communiqué et doivent être pris en compte par le lecteur. En tout état de cause, la validité de chaque énoncé prospectif devra s'entendre à la date du communiqué, à savoir le 18/10/2017. La Royal Dutch Shell et ses filiales ne sont aucunement tenues de mettre publiquement à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en fonction des nouvelles informations, événements futurs ou autres faits dont elles auraient connaissance. Compte tenu des risques précisés ci-dessus, les résultats pourront différer considérablement des hypothèses anticipées, ou suggérées de manière implicite par les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Il se peut que dans ce communiqué, Shell ait utilisé certains termes, comme le terme ressources, qu'il lui est strictement interdit d'inclure dans ses dossiers par la SEC. Les investisseurs aux États-Unis sont priés de tenir compte de la seule information contenue dans notre formulaire 20-F, Fichier n°1-32575, disponible sur le site Internet [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Vous pouvez également obtenir ledit formulaire auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330.

Société des Pétroles Shell, Les Portes de la Défense 307, rue d'Estienne d'Orves 92708 Colombes Cedex, Société par actions simplifiée au capital de 426 934 496 euros RCS Nanterre B 780 130 175